

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES (CSOE)**

Mardi 21 juin 2022 – siège de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes De Rugby a CHAPONNAY

Ordre du jour :

**RECEVABILITE DES CANDIDATURES COMITE DIRECTEUR LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DU
RUGBY**

10 candidatures ont été reçues au siège de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby.

Nom	Prénom	Date de naissance	N° d'Affiliation	Club
ANZALONE	Marcel	07/12/1952	1 952 121 211 649	A S FONTAINE
BUGE	Frédéric	15/04/1970	1 970 041 749 964	RUGBY CLUB VALLONS DE LA TOUR
CHAVANES	Emmanuel	07/02/1966	1 966 021 955 095	R C AUBENAS VALS
COMMEINHES	Michel	19/02/1954	1 954 021 216 043	S O GIVORS RUGBY 2 VALLEES
HENRY	Jean Pierre	02/08/1959	1 959 081 517 891	F C GRENOBLE
MARSURA	Serge	27/03/1947	1 947 031 343 405	RUGBY CLUB ANDREZIEUX BOUTHEON
MELIN	Julien	06/05/1977	1 977 051 233 833	R C DES HAUTS PLATEAUX
NIOGRET	Philippe	03/06/1953	1 953 061 966 349	AS BIEVRE ST GEOIRS RUGBY CLUB
PONCET	Florent	31/05/1974	1 974 051 231 636	STADE ATH BOURG EN BRESSE
ROMAN	Géraldine	08/01/1970	1 970 012 426 681	R C FAUCIGNY SALLANCHES CLUSES

Après avoir contrôlé et délibéré la CSOE déclare que les 10 candidatures au Comité Directeur de La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby sont, au titre de l'article 12 des statuts de la Ligue, toutes recevables.

La CSOE communiquera, sous 3 jours, cette liste par courrier électronique à la Fédération Française de Rugby puis la fera publier sur le site internet de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby.

Gérard CHRISTOPHE

Président Commission de Surveillance des Operations Electorales

